

Face aux contrôles et aux radiations à la CAF et à Pôle Emploi, ne pas laisser faire et lutter

FACE AUX CONTRÔLES ET AUX RADIATIONS À LA CAF ET À PÔLE EMPLOI, NE PAS SE LAISSER FAIRE ET LUTTER !

ORGANISONS-NOUS !

RETROUVONS-NOUS EN AG JEUDI 10 FÉVRIER À 18H30

À L'UL CGT DU 19^{EME}

1 RUE DE NANTES 75019 PARIS (CRIMÉE)

À PÔLE EMPLOI

Le nouveau « plan d'action » du Contrôle sur la Recherche d'Emploi (CRE) cible plus particulièrement certaines catégories de chômeurs : celles et ceux qui se réinscrivent (les plus précaires), ou qui ont déjà été sanctionnés, et désormais, les personnes qui ont travaillé dans les secteurs dits « en tension » qui feront l'objet de 350 000 des 500 000 contrôles prévus en 2022.

Faussement neutre, la catégorie de « métier en tension » sert les intérêts patronaux et gestionnaires. Elle est construite à partir des « difficultés de recrutement » anticipées par les patrons, et donc largement fictive. Il y a actuellement 10450 offres d'emploi dans le secteur de la restauration et 7760 dans le bâtiment, tous métiers confondus, et pour la France entière : de quelle « tension » parle-t-on ? Le contrôle sert à la mise au travail forcée, dans des conditions très dégradées et pour des salaires maintenus au plus bas, de celles et ceux dont les allocations ont déjà été amputées par la réforme de l'assurance chômage.

C'est sur la base de cette fiction que les CRE contrôlent et radient : 160000 personnes ont été radiées l'année dernière, dont 53200 au 4^e trimestre, du jamais vu ! Certains CRE ont tellement accéléré leurs cadences qu'ils n'ont plus le temps de communiquer leur décisions : les chômeurs sanctionnés les découvriront bien après. Juge et partie, la direction de Pôle emploi bricole des normes de recherche d'emploi absurdes, mais qui nous rendent tous sanctionnables. En nous organisant, nous pouvons gagner : la direction de Pôle emploi a reculé, elle vient d'annuler la décision de radiation du chômeur qui avait envoyé 29 candidatures en recommandé, au motif qu'il aurait dû le faire par internet !

La lutte se mène aussi du côté de ceux qui travaillent

à Pôle emploi : des conseillers ont bataillé contre le directeur du CRE de leur région, qui s'acharnait à radier des chômeurs inscrits en catégorie 4 (« non disponibles immédiatement »), et ils ont gagné !

À LA CAF

Le ciblage algorithmique a été mis en place il y a une dizaine d'années, et les « scores de risque » visent les usagères et les usagers nés hors de l'Union européenne et les plus précaires : sans emploi ou dans des situations atypiques au regard des normes dominantes du marché du travail, femmes célibataires... Le contrôle se renforce donc encore dans les périodes de rupture biographique (perte d'emploi, séparation...). La surveillance s'étend jusqu'à la mobilité des allocataires qui utilisent des réseaux décentralisés (Tor ou autre VPN) : certains d'entre nous ont été sommés d'apporter leur passeport à la CAF !

Qu'ils soient dévolus à des algorithmes ou à un service fermé au public, comme le CRE de Pôle emploi, les contrôles vont de pair avec la casse et la dématérialisation à marche forcée des services publics. Il y a de moins en moins d'assistantes sociales à la CAF et à la Sécurité sociale. Les services sociaux des municipalités sont également en sous-effectif et voient leurs capacités d'accueil se réduire. Pôle emploi teste actuellement des algorithmes destinés à remplacer les conseillers dans une partie de leurs missions d'accompagnement. Sa direction craint les précaires autant que les conseillers. La dangerosité supposée des précaires (multiplication des caméras et des "bracelets anti-agression" dans les agences) s'accompagne d'une aggravation de la souffrance au travail, de l'autre côté du guichet.

**LE CONTRÔLE NE DOIT PAS RESTER UN FACE-À-FACE AVEC L'ADMINISTRATION,
C'EST NOTRE PROBLÈME À TOUS :**

REFUSONS L'ATOMISATION, RETROUVONS-NOUS POUR ORGANISER UNE RIPOSTE COLLECTIVE !

Contact, infos, témoignages : **06 09 66 56 20 / stop.controles@protonmail.com**

